



Charte sur les saines habitudes de vie

Mise en contexte

Suite à la résolution no. 14-02-6010 indiquant qu'un projet de charte des saines habitudes de vies devait être élaborée par la Municipalité de Portneuf-sur-Mer, il a été constaté qu'à ce jour, aucune démarche d'adoption de charte n'avait été réalisée. Puisque la Municipalité accueille en octobre prochain le Forum sur les saines habitudes de vie, il a été jugé bon de mettre en place ladite charte.

Depuis 2014, la Municipalité a déjà mis en place certaines mesures pour favoriser les saines habitudes de vie des citoyens. Les choix santé (repas) dans les événements, la mise en place d'une piste cyclable sur la longueur du village, les politiques familiale et MADA abondent dans ce sens par les plans d'actions et les champs d'interventions.



Qu'est-ce que les environnements favorables aux saines habitudes de vie ?

C'est créer des conditions propices à la santé. Un environnement favorable réfère à l'ensemble des éléments de nature physique, socioculturelle, politique et économique qui exercent une influence positive sur les saines habitudes de vie.¹

Nous pensons qu'avec la démarche régionale qui a été votée, nous nous devons de mettre en place notre première charte des saines habitudes de vie pour Portneuf-sur-Mer.

LES OBJECTIFS DE LA CHARTE

Mettre en place des actions qui seront gardées au fil du temps et dans l'espace.

Constat

Parlons premièrement des acquis, depuis 2014, plusieurs changements ont été effectués :

- Avoir des aliments sains dans les événements
- Choisir des collations santé au Chalet des sports et au camp de jour
- Mettre en place une piste cyclable qui fait la grandeur du village
- Restructurer les infrastructures sportives :
 - Le terrain de tennis
 - La salle de quilles
 - La mise en place de pancartes interdisant de fumer dans les parcs et endroits publics de la municipalité
 - Rendre accessible les installations sportives et récréatives par des ententes avec la Commission scolaire
 - Offrir des activités sportives gratuites
- Organiser un camp de jour pour les enfants
- Participer à la reconnaissance des bénévoles par la fête annuelle des bénévoles en avril
- Prêter et louer des équipements sportifs (les équipements de hockey, raquettes de tennis, vélos)

Toutes ces actions ont été mises en place pour favoriser les saines habitudes de vies.

Il nous est possible de constater par ces actions que depuis quelques années plusieurs citoyens se promènent en vélo, font de la marche et profitent des installations de tennis et infrastructures mises en place pour eux dans les différents parcs. En 2015, un jardin communautaire a été créé pour ceux et celles qui désirent avoir des légumes frais.

Avec l'aide de nombreux partenaires nous avons avancé en matière de saines habitudes de vie, en voici quelques-uns : le CISSS de la Côte-Nord, la MRC Haute-Côte-Nord, Action Santé Haute-Côte-Nord, l'URLS Côte-Nord, MTQ. Grâce à ces partenaires financiers, nous avons pu mettre en place les différentes initiatives dans le village pour favoriser les saines habitudes de vie.




Engagements

Parce que les saines habitudes de vie contribuent à la santé et à la qualité de vie de chacun de même qu'à l'attractivité et la prospérité de la municipalité, il est de notre responsabilité de les faciliter et de les promouvoir.

Concrètement, nous nous engageons au développement et au maintien des saines alimentation et d'un mode de vie physiquement actif de nos citoyens :

- En contribuant au développement d'un environnement favorable au vieillissement actif des aînés
- En s'engageant au bien-être de tous nos citoyens avec les saines habitudes de vie
- En s'arrimant aux besoins du milieu
- En encourageant la participation active des citoyens à la vie familiale et à la vie de la communauté
- En convainquant les organismes d'offrir des aliments sains
- En maintenant et en offrant des activités sportives et de loisirs aux citoyens
- En maintenant les acquis depuis 2014
- En favorisant l'accessibilité à des activités physiques, sportives ou de loisirs ou à des lieux tout en tenant compte de la condition sociale, économique et socioculturelle de nos citoyens
- En nommant un responsable, décideur, élu, des saines habitudes de vie avec les partenaires (école, service de garde, CLSC, organismes communautaires, etc.) et mettre en place des actions


Gontran Tremblay – Maire


Hélène Tremblay – Conseillère no. 1


Nady Sirois – Conseillère no. 2


Robert Emond – Conseiller no. 3


Michel Chamberland – Conseiller no. 4


Yvan Maltais – Conseiller no. 5


Louis Emond – Conseiller no. 6

¹ Prendre soin de notre monde.